



## Avocat repond pass et aucune nouvel

Par **samirfrance**, le **07/12/2013 à 07:27**

bonjour, je eu le droit d'aide juridique totale, je suis aller voir l'avocat désigner, je le expliquer ma demande et le fournir des documents et bien sur la convocation pour le procès de jugement de l'audience au prudhomme.

depuis ce jour ,je eu aucune nouvel de mon avocat ,malgré plusieurs appels et courrier , je suis inquiet et comment je dois faire car le procès est dans quelques jours et si il viens pas comment je dois faire ?

merci de m'aider

Par **P.M.**, le **07/12/2013 à 10:12**

Bonjour,

Vous pouviez choisir vous-même votre avocat à condition qu'il accepte les honoraires de l'Aide Juridictionnelle...

Si c'est dans quelques jours, cela risque de faire juste mais vous pourriez prévenir le Bureau de l'Aide Juridictionnelle et/ou le Bâtonnier de l'ordre dont il dépend...

Par **samirfrance**, le **07/12/2013 à 20:42**

bonsoir, je bien rencontrer mon avocat et étais d'accord pour aide juridique,je le fourni quelques documents et je reçu l'accord totale de l'aide juridique en me désignant mon avocat mais le problème, je aucune nouvel de avancement de dossier et des conclusions échangées avec l'employeur

Par **P.M.**, le **08/12/2013 à 09:30**

Bonjour,

Ce n'est donc pas vous qui avez choisi votre avocat apparemment, si vous avez pris celui proposé par l'Aide Juridictionnelle...

Pour le reste, je vous ai donc suggéré ce qu'il fallait faire, si l'employeur ne répons plus à vos courriers et appels téléphoniques...